

Lyon, le 26 mars 2019

La Commission Exécutive de l'UNSA-ICNA s'est réunie les 25 et 26 mars 2019 à Lyon.

Face aux tentatives de durcissement des règles régissant le droit de grève des contrôleurs, l'UNSA-ICNA réaffirme son opposition à toute nouvelle restriction qui viendrait déstabiliser les équilibres actuels, par la déclaration préalable ou toute autre mesure, qu'elle soit dogmatique ou pas.

Alors que le Protocole 2016 arrive à son terme et que les enjeux à venir sont considérables, la Commission Exécutive s'alarme du calendrier de négociation annoncé. Ce calendrier n'est pas à la hauteur de l'urgence de la situation.

Sur le sujet fondamental des effectifs, et plus particulièrement la question des recrutements pour l'année 2020, la Commission Exécutive soutient le travail intersyndical regroupant l'ensemble des organisations syndicales de la DGAC, et attend au plus vite des garanties.

Sur ce sujet essentiel pour l'UNSA-ICNA, la Commission Exécutive attend un positionnement explicite de la DGAC, soutenant un haut niveau de recrutements, en adéquation avec les perspectives de trafic présentées. Toute tergiversation ou insuffisance de notre administration ne pourrait être acceptée.

La Commission Exécutive exprime ses plus vives inquiétudes quant au projet de réforme de la Fonction Publique présenté, et regrette qu'aucun amendement significatif soumis par les différentes fédérations de fonctionnaires n'ait été retenu jusqu'alors par le Gouvernement. Les attaques sur le fonctionnement et les prérogatives de la Commission Administrative Paritaire sont inacceptables.

- Les spécificités liées à notre statut spécial doivent permettre de maintenir l'existence de la CAP ICNA.
- Les mutations et les avancements doivent rester dans le champ de compétences de la CAP ICNA.
- La disparition des CHSCT, alors même que la qualité de vie au travail est au centre des préoccupations, va à l'encontre de l'intérêt des personnels.

Alors qu'à ce stade les ICNA pourraient être eux aussi lourdement impactés par les changements imposés, l'UNSA-ICNA considère que seul un front syndical uni permettra de stopper cette attaque en règle. L'attachement des ICNA à la Fonction Publique et à leur Corps n'est plus à démontrer, ils sauront défendre leurs intérêts. Le combat qui s'annonce d'ici l'été sera déterminant pour la protection des fondamentaux de notre Statut et de notre Corps, la profession ne pourra s'y soustraire.

Effectifs au plus bas, trafic en forte hausse, plan de modernisation technique majoritairement défailant et environnement de travail souvent dégradé, voilà l'état dans lequel la DSNA s'apprête à entrer dans RP3. Les ICNA, du fait de la complexification de l'exercice de leurs missions, comme les autres personnels de la DGAC, ne peuvent se satisfaire de l'absence de perspectives et il convient d'entamer sans tarder le processus de négociation en vue de **la définition d'un plan d'urgence.**

